

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

E5 – PARTICIPATION À LA DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE

SESSION 2026

Durée : 4 heures

Coefficient : 5

Matériel autorisé

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de la calculatrice sans mémoire « type collègue » est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet se compose de 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		SESSION 2026
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 26ESE5PDIP	Page : 1/11

Située dans le sud-est de la France, la communauté de communes de Cèze Cévennes, dans le département du Gard, est composée de 23 communes.

En 2016, la communauté de communes signe une première Convention Territoriale Globale (CTG) d'une durée de cinq ans avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) du Gard, qui met notamment en évidence un déficit de structures d'accueil et d'accompagnement dans le domaine de la petite enfance. En effet, ce territoire rural étendu compte seulement trois structures de garde du jeune enfant peu accessibles à l'ensemble des habitants.

Dans le cadre de cette convention, la création d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) itinérant est envisagée.

En mars 2018, parmi les 23 communes, quatre communes de la communauté de communes de Cèze Cévennes s'associent pour concrétiser ce projet. Le LAEP itinérant « Les P'tites graines » est ainsi créé. Il est porté par l'association « Accès pour tous ». Implantée sur la commune de Meyrannes, elle est identifiée comme acteur essentiel du territoire dans le domaine de la parentalité. Depuis, le LAEP se déplace sur ces quatre communes pour offrir un espace d'écoute, d'échange et de jeu libre, favorisant le lien entre enfants et parents.

PARTIE 1

Question 1 : Montrer que le projet partenarial LAEP itinérant « Les P'tites graines » contribue à la mise en œuvre de la politique de la famille sur le territoire de Cèze Cévennes.

PARTIE 2

Vous êtes technicien supérieur en économie sociale familiale au sein de l'association « Accès pour tous ». Dans le cadre de vos missions, vous êtes chargé de l'animation et de la coordination du LAEP itinérant en qualité de « coordinateur-accueillant LAEP », en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

Une deuxième CTG a été signée pour la période 2022-2026. Le bilan de cette convention souligne l'intérêt du LAEP itinérant pour le territoire, tout en mettant en évidence des difficultés de coordination entre les différents acteurs (éloignement géographique des acteurs, communication insuffisante...). Suite à ces constats, la directrice de l'association envisage de réunir les partenaires du LAEP afin de définir des modalités de coordination plus efficaces. Au regard de votre fiche de poste, la directrice vous sollicite en amont de la réunion, pour lui proposer des remédiations à soumettre aux partenaires.

Question 2 : Expliquer les enjeux d'une amélioration de la coordination du LAEP itinérant « Les P'tites graines » au regard de son fonctionnement sur le territoire.

Question 3 : Proposer à la directrice des moyens de rendre plus efficaces la coordination et son suivi.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		SESSION 2026
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 26ESE5PDIP	Page : 2/11

BARÈME

Compétences	Répartition des points / 20
C.5.1. Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles	7
C.5.2. Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle	6
C.5.3. Participer au suivi des partenariats engagés par les structures	5
Qualité de l'expression et structuration	2

ANNEXES

ANNEXE 1 – Guide méthodologique, un LAEP sur mon territoire

Source : *Guide méthodologique LAEP, Loire Atlantique*, décembre 2024, [consulté le 19 août 2025], disponible à l'adresse : <https://www.Caf.fr>

ANNEXE 2 – Extrait du Projet social : diagnostic de territoire de la Communauté de Communes de Cèze Cévennes réalisé en 2016

Source : *Communauté de communes de Cèze Cévennes, Projet social de territoire*, publié en 2016, [consulté le 19 août 2025], disponible à l'adresse : <https://www.ceze-cevennes.fr>

ANNEXE 3 – Le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) itinérant « Les Ptites graines »

Source : *M.Angotti, F.Laloue, V.Saintoyant, Action sociale et sanitaire : les initiatives des communes*, publié en mars 2025, [consulté le 19 août 2025], disponible à l'adresse : <https://www.vie-publique.fr>

ANNEXE 4 – Extrait du rapport annuel 2022 de l'association « Accès pour tous »

Source : *Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association du samedi 17 juin 2023*, [consulté le 19 août 2025], disponible à l'adresse : <https://poleculturel-meyrannes.jimdofree.com/>

ANNEXE 5 – Extrait fiche de poste « coordinateur - accueillant LAEP »

Source : *LAEP itinérant, Offre d'emploi coordinateur LAEP*, 18 mai 2024, [consulté le 18 août 2025], disponible à l'adresse : <https://www.le-gresivaudan.fr>

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		SESSION 2026
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 26ESE5PDIP	Page : 3/11

ANNEXE 1 – Guide méthodologique, un LAEP sur mon territoire

Définition

Un lieu d'accueil enfants parents (LAEP) est un lieu qui accueille, de manière libre et sans pré-inscription, des enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent éventuellement...). L'accueil est réalisé par des professionnels et/ou bénévoles formés à la posture d'accueillant et garant des règles de vie spécifique de la structure. Ces accueillants offrent un espace convivial de rencontres, de dialogues et de jeux dans un espace aménagé à l'accueil des jeunes enfants.

Le gestionnaire

Association ou collectivité.

Le rôle et la qualification des accueillants

L'accueillant est un professionnel ou un bénévole formé à l'écoute et à la posture d'accueillant. Il est garant du respect du règlement de fonctionnement et des modalités organisationnelles définies dans le projet.

La contribution demandée aux familles

Cet accueil est un service gratuit.

La communication

Communiquer sur le LAEP est un facteur de réussite. Les documents de communication et les éléments de langage permettant de décrire le projet doivent être soigneusement travaillés car ils permettent de faire connaître le LAEP et de susciter l'intérêt, aussi bien des familles, que des personnes, professionnels ou non, pouvant relayer l'information (accueil de la mairie, relais petite enfance, professionnels de la santé, centre social, etc.).

(...)

Le travail en partenariat et/ou en réseau

Le projet de fonctionnement d'un LAEP ne peut se concevoir qu'au moyen d'un partenariat actif entre les différents acteurs du territoire, notamment la Caf, la PMI (Protection maternelle et infantile), les communes ou intercommunalités, les équipements d'accueil du jeune enfant, les RPE (Relais petite enfance), etc.

Ainsi, le travail en partenariat et/ou en réseau a pour objectif de :

- partager un diagnostic, de suivre et faire connaître l'activité des LAEP et d'en dresser le bilan ;
- organiser l'échange sur les pratiques et outils professionnels pour éviter l'isolement des accueillants ;
- mutualiser, dans la mesure du possible, les séances d'analyse de pratique ou de supervision et/ou d'organisation de sessions de formation.

Ce travail s'inscrit dans le cadre, soit d'un :

- comité de pilotage propre au LAEP ;
- comité de pilotage lié au contrat « enfance et jeunesse » ;
- réseau d'acteurs relatifs à la parentalité

Les financements, le budget

Plusieurs partenaires peuvent intervenir pour l'investissement et le fonctionnement du LAEP : la Caf, le Conseil départemental, la Mutualité sociale agricole (MSA)... La Caf verse une prestation de service ordinaire, sous réserve de respecter le référentiel et d'avoir une convention signée avec le gestionnaire.

Source : *Guide méthodologique LAEP, Loire Atlantique, décembre 2024, [consulté le 19 août 2025], disponible à l'adresse : <https://www.Caf.fr>*

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		SESSION 2026
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 26ESE5PDIP	Page : 4/11

ANNEXE 2 – Extrait du Projet social : diagnostic de territoire de la Communauté de Communes de Cèze Cévennes réalisé en 2016

La CTG 2016-2021 est l'outil de gestion élaboré par la Caf du département du Gard qui permet de décliner son offre globale de services pour l'adapter aux besoins du territoire de la communauté de communes de Cèze Cévennes. Elle s'appuie au préalable sur la mise en œuvre d'un diagnostic dans le cadre du projet social de ce territoire.

Lors de l'élaboration du Projet social de territoire de la communauté de communes de Cèze Cévennes, plusieurs groupes de travail se sont intéressés à la thématique parentalité.

Le diagnostic fait apparaître des freins auxquels ces groupes émettent des préconisations.

Freins	Préconisations
Inégalités territoriales. Manque de mobilité de la population. Difficultés socio-économiques suivant les lieux de vie. Manque d'associations travaillant sur la parentalité. Très peu d'actions parentalité.	Développer la liste des sites internet en lien avec la parentalité. Développer l'adhésion des associations au Reaap (Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement à la parentalité). Développer l'itinérance.
Manque de réseau intercommunal.	Associer la population à la réflexion et à des échanges par une participation citoyenne en développant et créant des conseils citoyens et un café des parents.
Manque de visibilité des actions existantes.	Développer la communication. Créer un LAEP.

Source : *Communauté de communes de Cèze Cévennes, Projet social de territoire*, publié en 2016, [consulté le 19 août 2025], disponible à l'adresse : <https://www.ceze-cevennes.fr>

ANNEXE 3 – Le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) itinérant « Les P'tites graines » (1/3)

Portage du projet

- Communauté de Communes de Cèze Cévennes ; portage gestion par l'association « Accès pour tous »
- Date de début du projet : 2018
- Date de fin du projet (ou état actuel) : projet toujours en cours

Contexte et objectifs initiaux du projet

Un Lieu d'Accueil Parent Enfant (LAEP) est un dispositif labellisé par la Caf [...]. Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Elle est ouverte sur des temps déterminés par des accueillants (professionnels et/ou bénévoles) formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu. »

Le projet de LAEP itinérant est né dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2016-2021, signée entre la Communauté de Communes de Cèze Cévennes et la Caf du Gard. L'élaboration de celle-ci s'est appuyée sur des « Groupes Techniques Thématiques » composés d'élus, d'agents, de partenaires associatifs ou institutionnels et d'habitants du territoire. Ces groupes ont travaillé autour de 5 thématiques :

- enfance et parentalité ;
- jeunesse et parentalité ;
- précarité, accès aux droits, insertion ;
- vie sociale et culturelle, logement ;
- santé, dépendance, handicap.

Ils ont proposé de multiples pistes d'actions, dont une partie a été approuvée par le comité de pilotage de la CTG : Bus France Services, nouvel Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), ateliers seniors, forum logement, forum mobilité, cellule de veille éducative, médiation en santé... Parmi elles, deux projets phare : une ludothèque itinérante et un LAEP itinérant. Ce dernier répond à une problématique identifiée par les élus, les professionnels des politiques familiales et les habitants du territoire. D'une part, un certain nombre de parents se sentent démunis quand survient un enjeu de parentalité car il manque des espaces d'expression disponibles et sécurisants. D'autre part, ils sont isolés car la dispersion des villages rend difficile l'accès aux structures de type Centre social.

Le modèle LAEP, promu par la Caf, est apparu adapté à ces enjeux, dans une modalité itinérante pour toucher les familles les plus isolées.

Description du projet

Le LAEP est piloté par une association importante du territoire : « Accès pour tous » qui porte un Espace de vie sociale (EVS), un Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et de nombreux dispositifs autour des enjeux enfance, famille, jeunesse, parentalité. Il a été déployé à partir de mars 2018, sous la dénomination « Les P'tites graines ».

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		SESSION 2026
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 26ESE5PDIP	Page : 6/11

ANNEXE 3 – Le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) itinérant « Les P'tites graines » (2/3)

Objectifs généraux

- Accompagner la relation parents – enfants
- Soutenir le lien précoce dans la relation parents – enfants
- Proposer un lieu sécurisant de socialisation, dédié aux enfants
- Favoriser le lien social et rompre l'isolement des parents

Chaque semaine, le LAEP s'installe dans quatre communes du territoire, et, tous les mardis, sauf le deuxième du mois, il fait étape à la Maison des associations de Saint-Ambroix, de 9 heures à midi. Pour ce faire, l'association dispose d'un gros camion coloré, surnommé La Boîte qui roule, permettant de transformer les salles communales mises à disposition, en de véritables espaces ludiques et confortables pour les tout-petits et leurs parents.

Le LAEP « Les P'tites Graines » propose un accueil conjoint pour tous les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent. C'est un espace de jeu et de parole qui permet aux jeunes enfants de découvrir progressivement la vie sociale, hors du cadre familial habituel, mais sans rupture marquée, et de rencontrer, au fil de leurs jeux libres, d'autres enfants et personnes que leur proche entourage.

La structure propose aussi aux parents, de partager des moments de jeu hors de la maison, dans un espace ludique adapté aux besoins de leurs bambins, de rencontrer d'autres parents, d'échanger avec eux sur son expérience, ses doutes, ses joies, voire de rompre une forme d'isolement.

Objectifs opérationnels

- Autour du lien familial : valoriser les compétences parentales et celles des enfants ; accompagner le lien d'attachement ; dédramatiser les situations de tension ; favoriser les échanges parents – enfants.
- Autour du lien social : permettre aux enfants de découvrir les règles de vie en collectivité ; mutualiser les savoirs entre parents ; favoriser la mixité sociale ; rompre l'isolement.
- Autour de la prévention : prévenir les situations de négligence, de maltraitance ou de violence ; prévenir précocement les troubles de la relation parents – enfants ; accompagner la réflexion des parents en instaurant un climat de confiance.

Concrètement, le LAEP itinérant prend la forme d'un camion aménagé, « la boîte qui roule », qui transporte deux actions itinérantes de soutien à la parentalité : la ludothèque mobile « LudoCèze » (23 communes desservies) et le LAEP « Les P'tites graines » - 4 communes de la Communauté de Communes Cèze Cévennes sont desservies par le dispositif mobile : Gagnières (lundi matin), Barjac (mardi matin), Saint Victor de Malcap (jeudi matin) et Molières sur Cèze (vendredi matin).

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		SESSION 2026
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 26ESE5PDIP	Page : 7/11

ANNEXE 3 – Le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) itinérant « Les P'tites graines » (3/3)

Les principes fondamentaux de l'accueil

- Un lieu adapté
- L'anonymat préservé
- Le respect de l'enfant et de son parent
- La place de l'imaginaire pour que l'enfant puisse faire des expériences (« laisser être » plutôt que « savoir-faire »)
- Au minimum 2 accueillants, chacun consacrant 25h par semaine au dispositif ; La supervision régulière des accueillants par des personnels extérieurs qualifiés (2h par mois)
- Des bénévoles conventionnés et formés (formation initiale obligatoire à la posture d'accueillant)
- Présence obligatoire d'un parent ou adulte responsable de l'enfant
- La confidentialité des échanges (sauf cas de maltraitance), aucune parole forcée ; Le LAEP n'a du reste aucune visée thérapeutique
- Un véhicule utilitaire pour le transport du matériel pédagogique et ludique ; Du matériel « transportable » : tapis, chauffeuses, coussins, casiers, matériel d'hygiène, jeux, livres, etc.

Partenariats mis en œuvre

Un partenariat avec un certain nombre de structures ou institutions s'est mis en place pour le fonctionnement opérationnel du LAEP : les services départementaux et la Protection maternelle et infantile (PMI), les Relais petite-enfance (RPE) des communes, les écoles, les accueils en Mairie, les services d'état civil, le centre social, les Points info familles (PIF), les Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) et Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP).

Différents partenaires pourront être encore rencontrés afin de renforcer la communication sur le LAEP itinérant : maternité, médecins, pédiatres, sage-femmes...

Bilan qualitatif et quantitatif

Les acteurs du territoire valorisent fortement ce dispositif et souhaitent le renforcer. Le LAEP accueille en moyenne par an, une centaine d'enfants et de parents.

Évaluation de la dimension partenariale

On peut parler ici d'un partenariat classique entre collectivité et Caf, dans le cadre d'une CTG, autour des enjeux de parentalités. En termes budgétaires, le camion « La boîte qui roule » a représenté un investissement de 54 900 euros, avec un apport de 24 700 euros de la CAF.

(...)

Source : M.Angotti, F.Laloue, V.Saintoyant, *Action sociale et sanitaire : les initiatives des communes*, publié en mars 2025, [consulté le 19 août 2025], disponible à l'adresse : <https://www.vie-publique.fr>

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		SESSION 2026
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 26ESE5PDIP	Page : 8/11

ANNEXE 4 – Extrait du rapport annuel 2022 de l'association « Accès pour tous »



Depuis sa création, l'Espace de Vie Sociale de l'association « Accès pour tous » propose aux parents des espaces de soutien à la parentalité sur la commune Meyrannes. En effet (...) l'accompagnement de la fonction parentale est au centre du projet global de la structure.

L'ensemble de nos actions partent des besoins de la famille afin de :

- proposer un espace d'accueil, d'écoute, de rencontres, d'échanges, et d'orientation pour les parents ;
- proposer un espace social et ludique pour l'enfant de 0 à 17 ans ;
- proposer un espace pour conforter et/ou renforcer le lien parent/enfant et parent/ado ;
- proposer un espace pour valoriser les compétences parentales.

Plusieurs espaces sont proposés aux parents et aux enfants :

- lieu d'Accueil Enfants Parents ;
- ateliers Parents-Enfants Parents-Ados ;
- accompagnement à la Scolarité.

Ils ont pour principaux objectifs :

- d'accompagner la fonction parentale ;
- de favoriser les liens Intergénérationnels ;
- de favoriser l'épanouissement personnel et collectif.

(...)

Source : Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association du samedi 17 juin 2023, [consulté le 19 août 2025], disponible à l'adresse : <https://poleculturel-meyrannes.jimdofree.com/>

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		SESSION 2026
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 26ESE5PDIP	Page : 9/11

ANNEXE 5 – Extrait fiche de poste « coordinateur - accueillant LAEP » (1/2)

Rappel des missions du LAEP

- Contribuer au développement de l'enfant et de la relation parent/enfant,
- Assurer un rôle de soutien à la fonction parentale,
- Rompre l'isolement et créer du lien social entre les familles,
- Favoriser la participation active des familles au sein du lieu.

VOS MISSIONS

Veiller au bon fonctionnement du LAEP

- Assurer la fonction d'accueillant du LAEP selon les besoins du service
- Être garant(e) du cadre et respecter le règlement du lieu
- Aménager et ranger le lieu
- Assurer un accueil de qualité, de convivialité dans le respect des fondamentaux des LAEP et du cadre institutionnel
- Assurer le suivi des accueils.
- Élaborer les outils
- Définir les perspectives et les projets

Accueil de l'enfant et de la famille

- Accueillir l'enfant et l'adulte référent dans la discrétion et le respect de la confidentialité
- Faciliter l'expression et l'échange dans une posture d'écoute
- Accompagner le public dans l'appropriation du lieu
- Contribuer au développement de l'enfant et à la relation adulte/enfant par le jeu
- Assurer un rôle de soutien à la fonction parentale
- Faciliter la création d'un lien social entre les familles
- Favoriser la participation active des familles au sein du lieu

Assurer la coordination des activités du LAEP

- Préparer les ordres du jour et rédiger les comptes rendus
- Gérer le planning d'ouverture du LAEP
- Élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du LAEP avec l'équipe d'accueillants
- Garantir le fonctionnement mutualisé des espaces et du matériel

Assurer la gestion administrative et budgétaire

- Élaborer les documents institutionnels : évaluation annuelle, déclarations CAF
- Assurer le suivi statistique du LAEP
- Animer le comité de pilotage
- Élaborer les règlements de l'équipement avec l'équipe d'accueillants et veiller à son application. Les mettre à jour régulièrement
- Suivre l'exécution du budget : préparation des budgets prévisionnels, rédiger les documents administratifs
- Gérer le matériel (évaluation des besoins, achats et entretien)

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		SESSION 2026
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 26ESE5PDIP	Page : 10/11

ANNEXE 5 – Extrait fiche de poste « coordinateur - accueillant LAEP » (2/2)

Assurer l'encadrement de l'équipe

- Coordonner l'équipe accueillante (suivi sur le terrain, référent de stage, accueil des nouveaux salariés et bénévoles)
- Participer à l'itinérance du LAEP (déplacement du matériel, désinfection des jeux et tapis, organisation et aménagement du lieu d'accueil)
- Être garant du référentiel LAEP et de son fonctionnement
- Être garant du suivi opérationnel du projet et de son évaluation (suivi d'activités, planning, congés, partenariat quotidien)
- Travail en lien étroit avec les partenaires opérationnels
- Rendre compte de façon régulière l'activité quotidienne et faire remonter les besoins

Participer à la promotion et à la visibilité du LAEP / Travailler en réseau

- Travailler de manière transversale avec les autres coordinateurs LAEP intercommunaux (participer aux réunions des coordinateurs, participer aux réunions de réseau du LAEP 30)
- Assurer la promotion et la communication de l'équipement
- Développer des partenariats avec des acteurs locaux et institutions compétentes en matière de petite enfance (Caf, département...)

Diplôme(s)

Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants, Diplôme d'État de conseiller / BTS en économie sociale familiale, Diplôme d'État d'assistant de service social, Diplôme d'État d'éducateur spécialisé, master en psychologie, qualification de conseiller conjugal et familial, Diplôme d'État de puériculture ou d'auxiliaire de puériculture, Diplôme d'État de moniteur-éducateur.

Profil recherché

- Savoir se positionner en tant qu'accueillant
- Capacité d'écoute et de bienveillance
- Tolérance et respect d'autrui
- Capacité à se remettre en cause et à prendre du recul
- Capacité de travailler en équipe

Source : LAEP itinérant, Offre d'emploi coordinateur LAEP, 18 mai 2024 [consulté le 18 août 2025], disponible à l'adresse : <https://www.le-gresivaudan.fr>

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		SESSION 2026
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 26ESE5PDIP	Page : 11/11